

NIVEAU 3
d'alerte

NEWS

Prochaine date / Update



CONTRÔLE DE QUALITÉ D'EAU - CYANOBACTÉRIES

POUR LES ACTIVITÉS NAUTIQUES ET DE LOISIRS



PRÉSENCE DE CYANOBACTÉRIES

SUR L'ENSEMBLE DU PLAN D'EAU

TOUTES LES ACTIVITÉS ET TOUS LES USAGES SONT INTERDITS, Y COMPRIS LA PÊCHE

ON THE ENTIRE LAKE : ALL ACTIVITIES AND USES ARE PROHIBITED, INCLUDING FISHING



En cas d'immersion accidentelle, se rincer abondamment sous une douche - *in case of accidental immersion, rinse thoroughly under a shower*



En cas d'apparition de troubles de santé, consulter un médecin - *in case of appearance of health problems, consult a doctor*



Ne pas laisser les animaux domestiques consommer cette eau, ni s'y baigner - *Do not allow pets to consume this water or bathe in it*

INTERDICTION



LA BAINNADE EST STRICTEMENT INTERDITE
- BATHING STRICTLY PROHIBITED - (arrêté
n°2010/601 du 18/06/2010)



Pour plus d'informations : Mairie de Cholet au +332 72 77 20 30 / Agence Régionale de Santé au +332 49 10 41 21 : <http://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr>

